



Rapport Annuel – Bordeaux 2023

PÊCHE SOUS-MARINE

RÉCAPITULATIF DU PROJET

DATE DU RAPPORT

19 novembre 2023

AG DU

2 & 3 décembre 2023

PREPARE PAR

Joël Bréchaire et la CNPSM

« CONFÉDÉRATION MER & LIBERTÉ » Défense de la Plaisance, des Pêches en Mer Récréatives & Sportives

Adoptée lors du conseil d'administration valant assemblée générale constitutive du 04 Janvier 2023



La Confédération a pour objectif de réunir des Fédérations en France en ce qui concerne la pratique de la Plaisance, des pêches récréatives et /ou sportives.

La Confédération a pour objectif d'assurer la représentation, la promotion et la défense des activités de loisirs maritimes et de leurs pratiquants, auprès de toute autorité ou institution publique ou privée, française, européenne ou internationale.

La Confédération a également pour objectif de participer à la gestion de la ressource maritime, en collaboration avec les services de l'État, ainsi que de protéger la faune, la flore et l'environnement marin en facilitant le travail des organismes de recherches scientifiques et en collaborant à la surveillance de tous procédés illicites ou abusifs.

La Confédération assure et respecte l'autonomie des groupements de Fédérations qui la composent et qui se conforment aux présents statuts.

La FFESSM est membre de la confédération MER & LIBERTE.

- Bureau de la CNPSM

- Président : **Joël BRECHAIRE**
- Vice-Président : **Henri JULIA**
- Vice-Président : **Vincent RAVEL**
- Chargé des Finances : **Rémy FOUCHER**
- Secrétaire : **Antoine BILLARDELLO**
- Responsable des Formations : **Danny SEGUI**
- Responsable Sponsors et partenaires : **Laurent GARCIA**

- Les Commissions Régionales PSM

- **Jean-Philippe SANGRIGOLI** : Comité Nouvelle Aquitaine « Démission »
- **Emmanuel CORREA** : Comité Ile de France
- **Philippe DELAHAYE** : Comité Bretagne, Pays de la Loire
- **Louis FLORES** : Comité Pyrénées Méditerranée Occitanie
- **Guy GAZZO** : Comité Réunion
- **Jean AZEMARD** : Comité Région Sud « Démission »
- **Benjamin EMERIAUD** : Comité Centre
- **Eric LAUNAY** : Comité Normandie
- **Antoine MAESTRACI** : Comité Guadeloupe

Merci à toutes les commissions régionales et inter régionales pour le travail entrepris auprès des clubs et des pratiquants.

Bilan de la saison 2022 / 2023

- Formations des pratiquants et des cadres PSM du 1^{er}/09/2022 au 31/08/2023 :

- | | |
|---------------|-----------------|
| ○ 11 PSM 1 | 51 en 2021/2022 |
| ○ 22 PSM 2 | 44 |
| ○ 30 PSM 3 | 48 |
| ○ 56 RIFA PSM | 60 |
| ○ 25 IEC PSM | 31 |
| ○ 07 MEF1 PSM | 15 |
| ○ 00 MEF2 PSM | 10 |

En 2021 /2022 nous étions en année post Covid, donc en rattrapage de certification.

Soit un total de 156 certifications

Année en Image :

Septembre 2022 : Stage cadres PSM à CROZON



Stage Septembre 2022 : Stage spécifique sur épave à Port en Bessin



Novembre 2022 : Stage initial IEC + MEF1 + Passerelle PSM organisé par le CIBPL

9 élèves IEC + 3 élèves passerelle IEC + 6 élèves MEF1 PSM



Janvier 2023 : Salon de la Plongée en Ile de France

Février 2023 : Formation RIFA PSM à Lamballe



Février 2023 : Réunion pêche au Thon rouge à la DPMA

La DPMA, pour le Thon rouge, confie la gestion du tonnage et des bagues à la Confédération Mer & Liberté.

Avril 2023 : Stage tous niveaux à Hendaye 29, 30 avril et 1^{er} mai 2023 : Organisé par la CNPSM et la CR Nouvelle Aquitaine de PSM.



Mai 2023 : Stage pêche / cuisine à l'île de RE du 12 au 14 mai : Organisé par la CNPSM et la CR Nouvelle Aquitaine de PSM.



Mai 2023 : Stage tous niveaux à Quiberon, du 26 au 29 mai : Organisé par la CNPSM et la CR de Bretagne et pays de la Loire.



Juillet 2023 : Examen IEC et MEF1 PSM à Quiberon le 1^{er} et 2 juillet.



Juillet 2023 : Stage jeunes du 13 au 16 juillet 2023 à Quiberon : Annulé pour cause de tempête.

Juillet 2023 : La convention Mer & Liberté a eu lieu le 8 juillet 2023 à Martigues, en présence de tous les présidents des fédérations de la pêche récréative (FFESSM, FFPM, FFPS, FNPSA, COMPA, APPCO, etc. ...) et de quelques élus.

Divers :

Le site de la CNPSM est en route depuis début juillet, merci à Vincent V, Vincent R, Benjamin et Bertrand.

Le salon européen des pêches en Mer 2023 est annulé et aura certainement beaucoup de mal à revivre. La CNPSM avait un budget exceptionnel de 5000€ pour ce salon, ma question est de savoir si je peux utiliser cet argent pour faire de l'ensemencement de juvéniles (coquille Saint Jacques ou homard) afin de montrer que si la FFESSM prélève, elle contribue également au développement de la ressource par cet acte. Cette image positive ne peut qu'apporter une très bonne publicité à la fédération !

Cette proposition a été refusée par le CDN

Un grand merci à tous !

Le président de la commission nationale de la pêche sous-marine

Joël BRECHAIRE

